

Licence professionnelle Topographie, voirie et réseaux divers

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Cartographie – Topographie et systèmes d'information géographiques

UFR/Institut :

UPEC – IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud)

Type de diplôme :

Licence professionnelle

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 2

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation en alternance

Site web de la formation :

<http://www.estp.fr>

Présentation de la formation

Développée en partenariat avec l'ESTP, la licence professionnelle « Topographie, Voirie et Réseaux Divers » de l'UPEC a pour ambition de former des cadres intermédiaires capables de répondre aux besoins des cabinets de géomètres experts, entreprises de BTP ou collectivités territoriales.

Elle conduit à une insertion professionnelle directe en apportant à ces futurs assistants d'ingénieurs topographes les compétences nécessaires en Topographie, SIG, Géomatique, Géolocalisation, Cartographie mais également dans les domaines des VRD et réseaux routiers.

A ceci s'ajoute, une attention toute particulière donnée à l'initiation au BIM (Building Information Modeling) et à son utilisation dans les projets d'aménagement.

Co-accréditations

École Supérieure des Travaux Publics

Compétence(s) visée(s)

- Réaliser des levés et des plans topographiques
- Réaliser des cheminements et des implantations d'ouvrages
- Participer aux études de conception (CAO/DAO, SIG)
- Mener les études de mise en œuvre et le suivi d'un chantier de VRD (voies de circulation, réseaux d'assainissement, de distribution, de télécommunications, éclairage public, pistes cyclables etc)
- Maîtriser la détection des réseaux enterrés de toutes natures

Débouchés professionnels

La formation permet d'accéder aux métiers de :

- assistant géomètre topographe dans les cabinets des géomètres experts,
- topographe dans les entreprises ou dans les bureaux d'études de BTP,
- géomaticien-topographe dans les services techniques des collectivités territoriales ou des maîtres d'ouvrages.

Organisation de la formation

- UE1 – Topographie générale – 6 ECTS
- UE2 – Géolocalisation et cartographie – 6 ECTS
- UE3 – SIG et géomatique – 6 ECTS
- UE4 – Projet tuteuré – 8 ECTS
- UE5 – CAO-DAO, maquette numérique et BIM – 6 ECTS
- UE6 – VRD et routes – 6 ECTS
- UE7 – Législation – 4 ECTS
- UE8 – Détection des réseaux enterrés – 5 ECTS
- UE9 – Gestion de projet et management – 3 ECTS
- UE10 – Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle – 2 ECTS
- UE11 – Test d'anglais – 2 ECTS
- UE12 – Validation de la période en entreprise – 6 ECTS

Lieu de la formation :
ESTP Paris – Site de Cachan
28, avenue du Président Wilson
94234 Cachan cedex

Stage / Alternance

Rythme de l'alternance : 1 mois en entreprise/1 mois à l'université

Calendrier pédagogique

480 heures d'enseignement

Modalités d'admission en formation par apprentissage

Pour les contrats d'apprentissage, les candidats doivent répondre aux conditions légales en vigueur.

Modalités d'admission en formation par alternance

Les apprentis doivent être âgés de moins de 31 ans et être de nationalité française, les candidats étrangers doivent être titulaires d'un permis de travail dont la validité couvre la période de formation.

Cette formation est accessible aux titulaires de :

- BTS géomètre-topographe
- BTS bâtiment ou travaux publics
- DUT génie civil
- L2 dans les domaines de la géographie, de l'aménagement ou de l'urbanisme ou autre diplôme de niveau bac+2 compatible avec la formation.

Présélection sur dossier suivie d'un entretien

Candidature

Candidature à partir du mois de mars sur le site de l'ESTP :
<http://www.estp.fr>

Partenariats

Établissement partenaire : CFA Agefa PME